

# Nous pouvons gagner ! En octobre, tou(te)s dans l'action !

Après le succès historique des mobilisations des 7 et 23 septembre, le gouvernement continue de refuser d'entendre les aspirations et la colère du monde du travail, des retraités et de la jeunesse.

Le débat parlementaire se prolongera au moins jusqu'au 20 octobre, nous pouvons, en amplifiant le rapport de force, obtenir le retrait du projet rétrograde du gouvernement et du Medef.

**Ensemble, imposons  
d'autres solutions  
pérennisant et améliorant  
le système des retraites  
par répartition !**

**La CGT Finances  
Publiques appelle les  
agents :**

➔ A participer massivement aux manifestations du 2 Octobre.

➔ A faire du mardi 12 octobre une journée de grève et de manifestations pour dire « NON ! » à la mise à mort de la retraite à 60 ans et exiger de réelles négociations sur l'avenir des retraites.

**70%  
contre la réforme actuelle**

70% des français contre la réforme qui reporte à 62 ans l'âge de départ (67 ans pour le taux plein), selon le sondage CSA

Pour inscrire le rapport de force dans la durée, la Fédération des Finances appelle enfin durant la première quinzaine d'octobre à généraliser les actions de lutte sous toutes les formes, et pour cela, à mettre en débat, avec les salariés et dans l'unité, les mobilisations du plus haut niveau possible, sans exclure aucune modalité d'action, y compris la grève reconductible.

**La CGT Finances Publiques œuvre pour l'élargissement et la consolidation du front unitaire avec TOUTES les organisations syndicales opposées à la réforme des retraites et permettre le développement de la mobilisation autour des revendications de la plateforme DGFIP inter-syndicale de Mars Dernier**



**Moins 480 €**

en catégorie C

**Moins 600 €**

en catégorie B

**Moins 840 €**

en catégorie A

Ce sera le montant moyen de la ponction opérée sur 10 ans sur nos fiches de paye du fait de l'augmentation du taux de la cotisation retraite dans la Fonction publique. Il s'agit bien de cotiser plus pour travailler plus longtemps.

**Moins 16 %**

D'après les prévisions d'inflation, ce sera, depuis 2000, la perte de pouvoir d'achat du point d'indice en 2013 si le gouvernement maintient le gel du point.

C'est également la baisse nette du niveau des pensions par rapport à 1993 en cas d'application de la réforme des retraites (passage en moyenne de 78,2% du taux de remplacement à 65,7%).

# La CGT revendique :

- Pour tous, privé et public, le droit à la retraite à 60 ans, avec une pension à 75 % du salaire pour une carrière complète, avec une meilleure prise en compte de la pénibilité et aucune pension inférieure à 1 600 €.
- Un financement mettant fortement à contribution les profits des entreprises et les hauts revenus.
- Des augmentations salariales assises sur la valeur du point d'indice, permettant le rattrapage des pertes subies depuis des années.
- L'arrêt des suppressions d'emplois dans le public avec un plan pluriannuel de recrutement permettant l'exercice des missions.
- L'arrêt de la casse méthodique de la Fonction publique et la mise en œuvre des moyens financiers permettant de répondre aux besoins de la population, ce qui implique l'arrêt des politiques conduites dans le cadre de la RGPP, l'abrogation de la loi sur la mobilité et toutes les mesures contre les garanties statutaires des fonctionnaires.

**Le projet du gouvernement et du patronat : la régression généralisée pour nous faire payer la crise**

- report de l'âge légal à 62 ans,
- recul de 65 à 67 ans de l'âge ouvrant droit au taux plein,
- allongement à 41,5 ans de la durée de cotisation,
- maintien de la décote,
- attaque contre la catégorie active dans la Fonction publique, balayant d'un revers de main la véritable reconnaissance de la pénibilité,
- augmentation des cotisations retraite avec les pertes de salaire qui en découlent.

**22,6 milliards d'€**

C'est le coût du projet de réforme des retraites pour les salariés.

**4,4 milliards d'€**

C'est le montant de la participation symbolique demandée par le gouvernement aux entreprises et hauts revenus pour les retraites.

**20 milliards**

C'est ce que rapporterait, en euros, la mise à contribution des revenus financiers des entreprises, s'ils étaient soumis à la cotisation retraite patronale.

C'est aussi, en dollars, le montant estimé de la fortune personnelle de Liliane Bettencourt !

**10 milliards d'€**

C'est selon la Cour des Comptes ce que peut rapporter pour les retraites la mise à contribution des revenus non soumis à cotisation (intéressement, stock-options, participation,...).

**Samedi 2 Octobre :**

**Manifestation – Départ 10h00 Saint-Cyprien**

**Mardi 12 Octobre :**

**Grève et Manifestations**

